



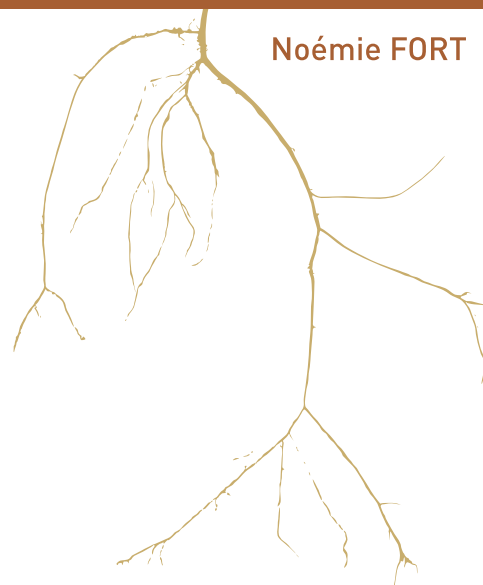
Extension de la carrière de
St-Jean de Maurienne par
la société Sogyma



Essai de mise en culture et de multiplication
de *Thesium linophyllon* L. à partir de stolons

Avril 2017

Noémie FORT



1. Rappel du contexte et des travaux précédents

En 2011, une demande d'autorisation d'extension et de renouvellement de la carrière de gypse de Saint-Pancrace - Saint-Jean de Maurienne a été déposée par la société Gypse de Maurienne - Sogyma.

L'étude d'impact écologique réalisée en amont par le bureau d'études ECOSPHERE en 2010 a mis en évidence, au sein des périmètres de demande et d'exploitation souhaités, la présence de plusieurs populations d'espèces végétales légalement protégées, une de ces espèces étant directement menacée par l'extension de la carrière : le thésion à feuilles de lin (*Thesium linophyllum* L.).

Ce projet d'extension impliquant une destruction d'espèce protégée, la société Sogyma a déposé en mars 2011 auprès de la DREAL Rhône-Alpes une demande d'autorisation exceptionnelle de destruction.

La société Sogyma a obtenu en février 2012 l'autorisation souhaitée. La préfecture de Savoie autorise ainsi, sous conditions et selon l'avis du CNPN, la destruction de pieds de thésion à feuilles de lin.

Parmi les conditions devant être remplies figuraient le suivi des populations de thésion dans les zones de transplantation situées sur le périmètre de la carrière et le suivi des pelouses sèches et hêtraies mésophiles non remaniées situées directement au sud de la carrière. L'arrêté préfectoral précisait : « un suivi scientifique devra être réalisé, par un organisme compétent, pendant toute la durée d'exploitation de la carrière sur les 5,3 hectares environ de pelouses sèches et hêtraies mésophiles situées au sud de la carrière et non touchées par l'exploitation au sud, sur les pelouses à *Thesium linophyllum* transplantées et le reste des pelouses sèches réaménagées dans le périmètre de la carrière. »

Le suivi a été confié à l'ONF 73. Le CBNA est intervenu auprès de l'ONF en tant qu'expert à la mise en place de protocoles de suivi de végétation.

Après une première visite de terrain, il a été convenu entre l'ONF et le CBNA que le suivi, conformément aux demandes du CNPN, se rapporterait à :

- l'ensemble des pelouses sèches de la partie sud de la carrière (5,3 ha) ;
- l'ensemble de la carrière au fur et à mesure de l'achèvement de l'exploitation et de la restauration des terrains (16,6 ha).

Dans le cadre des suivis il a été décidé qu'une récolte de graines devait être réalisée, afin de les conserver ex situ. Cela permettrait de mener des travaux visant à connaître les facteurs favorables à la germination de cette espèce puis à son développement en jardin expérimental. Si les résultats s'avèrent concluants, des renforcements de populations des pelouses créées ou des pelouses de compensation, pourraient être faits à partir des plants obtenus.

Des récoltes de graines ont été réalisées deux années consécutives mais elles ont eu peu de succès : faible production de graines de l'espèce ou de la station.

Malgré le peu de graines disponibles, le CBNA a mis en place des tests de germination, incomplets car peu de régimes photo-thermopériodiques ont pu être testés.

Aucune germination n'a été obtenue lors de ces tests.

Une étude des conditions de germination plus complète serait à mettre en place afin de tester une gamme germinative avec des régimes thermo et photopériodiques suivants 5°C/O, 10°C/O, 15°C/O, 20°C/O et 25°C/O et des protocoles de traitements (AG ou scarification) ou encore de prétraitement (stratification). Néanmoins cela nécessiterait un nombre important de graines qu'il apparaît impossible de se procurer sur le terrain.

Le CBNA a donc proposé de tester une approche différente pour la multiplication de l'espèce : la récolte et mise en culture de stolons.

2. Compte-rendu de la récolte et mise en culture de stolons

En 2015, 25 stolons de *Thesium linophyllum* ont été récoltés sur le site de la carrière de gypse de Saint-Pancrace - Saint-Jean de Maurienne. Un stolon constitue un fragment de tige en capacité de s'enraciner et de donner de nouveaux individus. Le prélèvement de stolons n'a en aucun cas affecté les pieds mères.

Ils ont été mis en pot dans un mélange contenant 60% de terre franche et 40% de sable puis replantés en pleine terre en juin 2016.

Au 25 avril 2017, 4 pieds sont repartis. Nous ne pouvons conclure sur cet effectif car, le relevé ayant été fait assez tôt en saison, d'autres pieds peuvent sortir au cours du mois qui vient.

Les éléments relatifs à la mise en culture de ces stolons sont repris dans la fiche de culture présentée ci après.



Figure 1 : pied de *Thesium linophyllum* produit à partir de stolons, F. Marquis, CBNA 2017

Banque de culture

N° Récolte :

150086

N° Banque de culture :

0024-15

TAXON :

Therapsis linyphioides

Identification contrat (+ code GTA) :

Synthèse

Date début de culture : 23.10.2015

Effectif initial :

25

Date fin de culture : / /

Effectif final :

Origine des plants

Semis

N° Semis :

Tests de germination

N° TG :

Récolte

Plante entière

Rhizomes

Bulbes

Bulbilles

Tiges

Stolons

Stade des plants: Juvénile Adulte végétatif Adulte fleur/fruit Autre :

Multiplication des plants

Végétative :

Type : Bouturage Marcottage Division de touffes

Régénération naturelle :

Type : Semis naturel Stolons Rhizomes Bulbilles

Caractéristiques techniques :

Remarques :

Suivi scientifique : oui non

Itinéraire technique

Repiquage OU Empotage

Date : du 28/10/2015 au / /

Effectif initial : Nombre d'unités produites : 25 Nombre de pertes :

Contenant : Terrine Godet de : 8 Pot de :
 Plaque alvéolée Autre :

Substrat : Terreau : % Terre de Bruyère : % Tourbe : %
Perlite : % Vermiculite : % Sable: 40.0 %
Terre franche: 60 % Autre: %

Stade de repiquage : Stalms

Remarques :

Rempotage

Rempotage N°1

Date : du / / au / /

Effectif initial : Nombre d'unités repotées : , Nombre de pertes :

Contenant : Terrine Godet de : Pot de :
 Plaque alvéolée Autre :

Substrat : Terreau : % Terre de Bruyère : % Tourbe : %
Perlite : % Vermiculite : % Sable: %
Terre franche: % Autre: %

Stade de repotage :

Remarques :

Rempotage N°2

Date : du / / au / /

Effectif initial : Nombre d'unités repotées : Nombre de pertes :

Contenant : Terrine Godet de : Pot de :
 Plaque alvéolée Autre :

Substrat : Terreau : % Terre de Bruyère : % Tourbe : %
Perlite : % Vermiculite : % Sable: %
Terre franche: % Autre: %

Stade de repotage :	
Remarques :	
Repotage N°3	
Date : du / / au / /	
Effectif initial : Nombre d'unités repotées :	<input type="text"/>
Nombre de pertes :	<input type="text"/>
Contenant : <input type="radio"/> Terrine <input type="radio"/> Godet de : <input type="radio"/> Pot de : <input type="radio"/> Plaque alvéolée <input type="radio"/> Autre :	
Substrat : Terreau : % Terre de Bruyère : % Tourbe : % Perlite : % Vermiculite : % Sable: % Terre franche: % Autre: %	
Stade de repotage :	
Remarques :	
Pleine Terre	
Date : du 14 / 10 / 2016 au / /	
Effectif initial : Nombre d'unités plantées :	<input type="text" value="25"/>
Nombre de pertes :	<input type="text"/>
Substrat : Terreau : % Terre de Bruyère : % Tourbe : % Perlite : % Vermiculite : % Sable: % Terre franche: 100 % Autre: %	
Stade de plantation :	
Remarques :	
Localisation	
Date :	28/10/2015
Zone :	Carreau technique
Date :	14/10/2016
Zone :	9
Date :	
Zone :	
Date :	
Zone :	
Date :	
Zone :	
Date :	
Zone :	
Date :	
Zone :	

